

I. Rappels généraux sur le second concours d'entrée à l'ENS Lyon

* Candidats susceptibles de concourir

Ce concours, spécifique à l'ENS de Lyon, est réservé aux étudiants ayant effectué leur cursus (3 ans maximum) en université de sciences, INSA ou IUT. Les candidats venant des universités de médecine ou de pharmacie sont invités, depuis 2016, à se présenter à un autre concours qui leur est réservé et leur permet d'avoir accès à un cursus aménagé « Médecine/ sciences », en L3 puis dans le parcours « Biosciences-santé » du Master de Biologie. Des candidats ayant eu un parcours atypique peuvent également être autorisés à concourir après une demande de dérogation auprès du directeur de l'Ecole.

* Esprit des épreuves

Les épreuves, tant écrites qu'orales, ne visent pas à sélectionner des étudiants ayant des connaissances très pointues dans un domaine particulier, mais plutôt :

- une solide culture générale de base et une curiosité scientifique avérée pour les matières choisies
- une capacité à analyser un document ou un problème nouveau
- une capacité à synthétiser et à relier les différents éléments d'un problème global, et à présenter des résultats de façon claire
- une rigueur scientifique à toutes les étapes du raisonnement.

* Finalités des études à l'ENS de Lyon

Les études à l'ENS de Lyon visent essentiellement à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des enseignants en lycée ou classes préparatoires. Elles peuvent aussi déboucher sur des carrières médicales, vétérinaires, ou de cadres des grands corps de l'Etat. Elles sont destinées à des étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

* Cursus proposés à l'ENS de Lyon

Les étudiants admis au second concours d'entrée accèdent au statut de normalien-élève et deviennent donc pour 4 années des élèves fonctionnaires stagiaires, rémunérés s'ils sont ressortissants de l'Union européenne. Ces 4 années sont utilisées pour suivre les formations de L3, M1 et M2 recherche dispensées par l'ENS de Lyon, en étroite collaboration avec l'Université Lyon 1, dans les domaines suivants : Mathématiques et applications, Informatique fondamentale, Sciences de la matière, Biologie et Sciences de la Terre. Une de ces quatre années d'étude est consacrée à la préparation d'une Agrégation (dans le cadre d'une année de M2 FEADéP (Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel) ou à un stage long en laboratoire de recherche. Les étudiants poursuivent généralement leurs études à l'ENS de Lyon par un Doctorat.

II. Résultats de la session 2017

Cette année le nombre de candidats fut plus faible que celui de l'an dernier (58 autorisés à concourir, 49 présents seulement aux épreuves écrites), ce que ne peut manquer de déplorer fortement le jury. Pourtant, le nombre d'admissibles (23) et d'admis (7) rapportés au nombre de présents fait toujours du second concours une voie d'entrée à l'ENS de Lyon assez accessible, mais cette information semble avoir du mal à atteindre les candidats hésitants. Le jury souhaite donc encourager les candidats potentiels à ne surtout pas faire preuve d'auto-censure ! Les candidats venaient essentiellement des universités proches de l'ENS de Lyon (17 candidats lyonnais, 3 grenoblois), de région parisienne (11 candidats), et de Strasbourg (6 candidats).

Parmi les 58 candidats, la répartition des matières choisies a été assez inégale : une large majorité de candidats ont choisi comme matière principale les Mathématiques (26 candidats), la Biologie ou la Physique (16 et 13 candidats respectivement), alors que très peu de candidats ont préféré les Sciences de la Terre, l'Informatique ou la Chimie (1 ou 2 candidats chacun).

Sur les 23 candidats admissibles, 7 se sont montrés suffisamment convaincants pour être déclarés admis sur liste principale. Trois candidats de plus ont été classés sur liste complémentaire, mais n'ont malheureusement pas pu bénéficier de postes supplémentaires cette année. Les lauréats provenaient cette année de diverses origines : universités de Lyon (3 candidats), de Paris et sa région (3 candidats), de Grenoble, Clermont-Ferrand, Toulouse et Strasbourg, (1 candidat chacune). Les candidats finalement admis ont rejoint les départements de Mathématiques (5 étudiants), Science de la matière et Sciences de la Terre (1 étudiant dans chaque).